

## Le dispositif « Fermes de références » Viticulture en Alsace

### 1. Composition du groupe

- 10 exploitations
- Animation de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin
- Réparti sur la totalité de la zone viticole alsacienne
- Représentant également des « sous-régions » différentes, plus ou moins précoces, plus ou moins sensibles à l'un ou l'autre bioagresseur

### 2. Diversité des exploitations

- 1 vendeur de raisin
- 6 coopérateurs
- 3 récoltants manipulateurs dont l'exploitation du lycée viticole de Rouffach
- Les 3 appellations alsaciennes:

- Crémant d'Alsace
- AOC Alsace
- AOC Alsace Grand Cru

### 3. Objectifs

Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires d'au moins 30 %.

### 4. Fonctionnement du groupe

Réalisation d'un diagnostic de départ sur chaque exploitation et identification des pistes de progrès.

Formation et information des agriculteurs du réseau. Réunions et sorties terrain.

Les moyens envisagés pour maîtriser les bioagresseurs :

- Limiter l'usage de produits phytosanitaires tel que la réduction de dose en fonction de la surface foliaire
- Limiter la surface concernée par la lutte insecticide
- Arrêt précoce des traitements
- Des démonstrations de matériel d'entretien du sol,
- Des formations sur la reconnaissance des bioagresseurs
- Le suivi et le maintien des pratiques déjà économes en intrants.
- Appui personnel à chaque exploitant.
- Conseils et analyses collectifs des résultats des exploitations.

### 5. Communication

Le groupe n'a pas encore eu l'occasion de travailler ensemble et d'échanger, le dossier de candidature venant d'être déposé. La concertation et l'échange entre les viticulteurs devrait couvrir la première année afin de commencer à communiquer au courant de l'année 2013.

